



CONVOCATION

Madame, Monsieur,

Je vous informe que la prochaine réunion du Conseil Municipal se tiendra, dans la salle du Conseil de la Mairie, en public, (le port du masque est recommandé), le

Mardi 22 mars 2022 à 19h30

Comptant sur votre présence,

Le Maire

Michel THIRIET

L'Ordre du Jour des délibérations est le suivant :

Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 15 février 2022

1°) Affaires Générales

- Projet "Petit bourg de demain";
- Procédure de mise en concurrence en vue de la conclusion d'une nouvelle convention de délégation de service public au titre de la gestion du "Petit Chaudron" ;
- Composition de la commission d'analyse "DSP3 ;
- Aide à l'Ukraine ;

2°) Informations :

- tableau de permanence élections présidentielles du 10 et 24 avril 2022
- travaux avenue de Nidolères
- pose de capteurs CO² à l'école

Questions diverses